



DELF Professionnel A1 et A2

DIPLOME D'ÉTUDES EN LANGUE FRANÇAISE

Présentation des diplômes

Calendrier des sessions / tarifs

Modalités d'inscription

Convocation aux examens

Résultats

Descriptif des épreuves

ECOLE DE LA DEUXIEME CHANCE
360, chemin de la Madrague Ville - Place des Abattoirs
13344 Marseille cedex 15
Tél. : 04 96 15 80 40
Fax: 04 96 15 80 57
Mel: contactdelf@e2c-marseille.net
Site Web: <http://www.e2c-marseille.net>

QUI PEUT PASSER LE DELF ?

- Toute personne de nationalité étrangère désireuse de valider ses connaissances du français à des fins professionnelles.
- Toute personne de nationalité française originaire d'un pays non francophone et non titulaire d'un diplôme de l'enseignement secondaire ou supérieur public français désireuse de valider ses connaissances du français à des fins professionnelles.

OU PASSER LE DELF DANS L'ACADÉMIE AIX- MARSEILLE ?

L'E2C Marseille valide les niveaux A1 et A2 du DELF Professionnel

- Le DILF est proposé par le CANA (13015 Marseille)
- Les DELF tout public niveaux A2, B1, B2 et le DALF (C1) à :
Aix-Marseille Université / SCEFEE Bureau A145
29 avenue Robert Schuman
13621 Aix-en-Provence - CEDEX 01 France
04.42.95.32.18 <http://sites.univ-provence.fr/scefee/diplome.html>
- Pour plus d'informations sur ces diplômes vous pouvez consulter le site du Centre International d'Etudes Pédagogiques (CIEP) : www.ciep.fr/delfdalf ou vous trouverez:
 - Une présentation générale des diplômes et des niveaux
 - Une présentation détaillée des épreuves
 - Des exemples de sujets pour chaque épreuve
 - Des renseignements pratiques
 - Des textes de références et une bibliographie

Pour obtenir la nationalité française vous devez prouver votre niveau de langue, et fournir, au choix :

- un diplôme français de niveau supérieur ou égal au brevet des collèges délivré en France ou à l'étranger.
- le DELF B1
- une attestation délivrée par un organisme agréé

Sur Aix- Marseille vous devez donc vous adresser aux organismes suivants:

- DELF B1 Aix-Marseille Université / SCEFEE
- T.C.F. Nationalité Française ALLIANCE FRANCAISE Marseille - Provence
310 rue Paradis 13008 Marseille
04.96.10.24.60
<http://www.afmarseille.org/Examens/T.C.F-Nationalite-Francaise>

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU DELF PROFESSIONNEL

Le DELF Pro est un diplôme officiel délivré par le Ministère de l'Education Nationale, pour certifier les compétences en français des candidats étrangers.

Le DELF Pro se compose de 4 diplômes correspondant aux 4 niveaux du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues.

Les 4 diplômes sont totalement indépendants. En fonction de son niveau, le candidat peut s'inscrire directement à l'examen de son choix.

Chaque diplôme évalue les 4 compétences :

- Compréhension de l'oral
- Compréhension des écrits
- Production orale
- Production écrite

Quelle est la spécificité du DELF professionnel comparé au DELF tous public ?

Les niveaux d'exigence sont les mêmes mais la différence réside dans les contenus des sujets d'examen qui ont un vocabulaire et un contexte de « vie professionnelle ».

Le DELF professionnel évalue des compétences communicatives communes à toutes les situations professionnelles courantes, les thématiques des épreuves étant adaptées au monde du travail.

A QUEL NIVEAU DE DIPLOME S'INSCRIRE A L'E2C?

DELFA1 : *niveau introductif ou de découverte pour un utilisateur élémentaire*,
Certifie la capacité à s'intégrer dans un environnement professionnel français

DELFA2 : *niveau intermédiaire ou de survie pour un utilisateur élémentaire*
Certifie la capacité à effectuer des activités professionnelles en français.

CALENDRIER 2011- 2012

Chaque examen se compose :

- d'épreuves collectives (compréhension orale, compréhension des écrits et production écrite)
- d'une épreuve individuelle de production orale, de 17 à 18 minutes environ.

Session de Novembre 2011

Examen	Inscriptions	Épreuves collectives	Epreuves individuelles
<i>A1</i>	<i>du Lundi 26 Septembre au Vendredi 21 Octobre inclus</i>	<i>Lundi 07 Novembre de 9h30 à 10h50</i>	<i>Lundi 14 Novembre de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00</i>
<i>A2</i>		<i>Lundi 07 Novembre de 14h30 à 16h10</i>	<i>Mardi 15 Novembre de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00</i>

Session de Juin 2012

Examen	Inscriptions	Épreuves collectives	Epreuves individuelles
A1	du Lundi 7 Mai au Vendredi 1 ^{er} Juin inclus	Lundi 14 Juin de 9h30 à 10h50	Jeudi 21 Juin de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
A2		Lundi 14 Juin de 14h30 à 16h10	Vendredi 22 Juin de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

LIEU DE PASSATION

Ecole de la Deuxième chance
Place des abattoirs
360 chemin de la Madrague ville
13015 Marseille
04 96 15 80 40

TARIFS

DEL F Pro A1 - DEL F Pro A2 : 60 euro par diplôme

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Constitution du dossier d'inscription

- **Pièce 1** : Vous pouvez imprimer la fiche d'inscription à partir du site web suivant : www.e2c-marseille.net ou venir la retirer à l'accueil de l'E2C Marseille.
- **Pièce 2** : Votre paiement **par chèque de 60 €** à l'ordre de l'Ecole de la Deuxième Chance, N'oubliez pas de mettre votre nom de candidat au dos du chèque.
- **Pièce 3** : **une enveloppe au format 16,2 x 22,9cm**, timbrée et libellée lisiblement à votre nom et adresse (si nécessaire, précisez chez M. ou Mme... et vérifiez que votre nom soit bien sur la boîte aux lettres). *Pour l'envoi de l'attestation de réussite avec relevé de notes*

• **Pièce 4** : Une **enveloppe cartonnée** pour contenir un document format A4, libellée lisiblement à votre nom et adresse (si nécessaire, précisez chez M. ou Mme...) **disponible dans les bureaux de Poste** :

Envoi en France : modèle « Lettre prioritaire Prêt- à- Poster 500g »

Envoi à l'étranger : modèle « PostExport 100g » – prioritaire- port payé.

Vous pouvez choisir l'envoi simple ou l'envoi recommandé sans accusé de réception.

Pour l'envoi du diplôme qui sera envoyé 2 mois après les épreuves.

Les dossiers d'inscriptions sont à envoyer par courrier postal à :

L'Ecole de la Deuxième chance
360 chemin de la Madrague ville
13015 Marseille

ou pris sur place car une permanence est assurée à l'E2C Marseille

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 par :

Mme Monique TERAL (service informatique bureau 811)

Et/ou M Philippe DUC GONINAZ (bureau 711)

Remarques :

- *Le secrétariat de Centre d'Examen décline toute responsabilité en cas de courrier perdu.*
- *Les frais d'inscription ne sont pas remboursables*
- *Une personne autre que le candidat peut se charger de son inscription à condition de fournir toutes les informations demandées sur la fiche.*

CONVOCATION AUX EXAMENS

Une convocation vous sera envoyée par courrier suite à votre inscription.

Aucune information ne sera donnée par téléphone.

CONTRÔLE PENDANT LES EXAMENS

Le jour de l'examen, le candidat doit présenter :

- ⇒ une pièce officielle d'identité
- ⇒ le justificatif du versement des droits d'inscription.

L'absence à une épreuve, même justifiée, ne donne pas lieu à une session de remplacement.

RÉSULTATS

La liste des **candidats admis** sera affichée à l'E2C Marseille au niveau de l'accueil.

Aucun résultat n'est communiqué par téléphone.

Le candidat admis à un examen reçoit **une attestation de réussite** à cet examen. Il lui sera ensuite délivré un **diplôme officiel** par le Rectorat de l'Académie.

Attention : conformément à la réglementation française, aucun duplicata d'attestation de réussite ou de diplôme ne peut être délivré.

DESCRIPTIF DES EPREUVES

DELFL Professionnel A1

Compréhension de l'oral

Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur 3 ou 4 courts documents enregistrés ayant trait à des situations de vie courantes de la vie professionnelle (2 écoutes).
Durée max. de l'ensemble des documents : 3 mn
0h20 environ ; note /25

Compréhension des écrits

Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur 4 ou 5 documents écrits ayant trait à des situations courantes en milieu professionnel.
0h30 ; note /25

Production écrite

Epreuve en deux parties :
1. compléter une fiche, un formulaire ;
2. rédiger des messages simples pour décrire, expliquer
0h30 ; note /25

Production et interaction orales

Épreuve en 3 parties :
1. entretien dirigé ;
2. échange d'informations ;
3. dialogue simulé.
Chacune ayant trait à des situations de la vie professionnelle.
5 à 7 mn *préparation* ; 10 mn *d'entretien*
Note /25

DELFL Professionnel A2

Compréhension de l'oral

Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur 3 ou 4 courts documents enregistrés ayant trait à des situations de vie courantes de la vie professionnelle (2 écoutes).
Durée max. des documents : 5 mn
0h25 environ ; note /25

Compréhension des écrits

Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur 3 ou 4 courts documents écrits ayant trait à des situations de vie courantes en milieu professionnel.
0h30 ; note /25

Production écrite

Rédaction de 2 brèves productions écrites (courrier ou message) :

1. décrire un évènement ou des expériences professionnelles ;
2. écrire pour proposer, demander, informer, référer...

0h45 ; note /25

Production et interaction orales

Épreuve en 3 parties :

1. entretien dirigé ;
2. monologue suivi ;
3. exercice en interaction

Chacune ayant trait à des situations de la vie professionnelle.

6 à 8 mn de *préparation* ; 10 mn d'*entretien*

Note /25

Une note inférieure à 5/20 à une épreuve, annule l'ensemble des épreuves et ne permet donc pas de valider le diplôme.